

**LETTRÉ de Mgr L'ARCHEVEQUE à ses DIOCESAINS
POUR RECOMMANDER DES PRIERES PUBLIQUES**

Archevêché de Montréal, 25 mai 1917.

Nous sommes à une heure sérieuse de notre existence nationale. La guerre qui se poursuit en Europe, et qui semble devenir mondiale, a soulevé chez nous de multiples et difficiles problèmes. Nous appréhendons des événements bien graves. L'excitation que nous constatons au sein de nos populations nous cause les plus grandes inquiétudes. Nous supplions nos chers diocésains d'user de leurs droits de citoyens libres dans la modération et dans le calme, et d'éviter tout acte, toute manifestation qui tournerait nécessairement contre eux.

Qu'ils sachent que nous avons fait ce qui, dans les circonstances, nous paraissait un devoir. Nous avons dit à qui de droit ce que notre conscience et l'amour de notre pays nous inspiraient de dire. Maintenant nous demandons à tous de recourir avec nous à la prière.

Dimanche, jour de la Pentecôte, nous voulons que dans toutes les églises et chapelles du diocèse, après la grand'messe et jusqu'au soir, le Saint-Sacrement soit exposé.

Que l'on vienne en foule adresser à Dieu des supplications ferventes, afin qu'il éclaire et dirige ceux qui nous gouvernent, qu'il nous épargne les dissensions et les troubles et qu'il fasse régner parmi nous l'union et la paix.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche, 10 juin. — Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Mardi, 12 " — Saint-Luc.

Jeudi, 14 " — Saint-Paul-l'Ermité.

Samedi, 16 " — Tétraultville.